

La Présidence de l'Université de Lille Science et Technologies soutient la politique de recherche des laboratoires en fléchant des contrats doctoraux sur des thématiques réparties en 6 axes. Cette campagne complète en cela les attributions par les Ecoles Doctorales. Elle débute en début d'année afin de pouvoir anticiper la détection de candidats dès que les sujets retenus sont connus (la sélection des candidats est effectuée par les ED). Elle se réalise de manière parallèle et complémentaire à l'offre de financement d'allocations de thèses par la Région Hdf afin de pouvoir bénéficier de cofinancements.

La campagne contrats doctoraux "Président" 2017 portera sur **25 supports de financements de thèse**.

Les sujets doivent être présentés **en cofinancement à 50%**.

Les sujets de thèse retenus seront connus mi-avril 2017.

Les 6 axes thématiques sont :

Axe 1 : Soutien aux projets de recherche pluridisciplinaires, notamment entre écoles doctorales

Le dossier de candidature mettra en avant le caractère pluridisciplinaire du projet (inter-laboratoires, inter-instituts, inter-écoles doctorales, Université de Lille) ainsi que l'impact scientifique du sujet et l'apport de la pluridisciplinarité. Des sujets interdisciplinaires visant à promouvoir les collaborations au sein de la « Maison de la Simulation » pourront être proposés

Axe 2 : Soutien aux projets de recherche de rayonnement national et/ou international

Le dossier de candidature s'intégrera dans un programme de recherche labellisé (Labex, ERC, SIRIC, autres PIA...),. Un soutien pourra être apporté aux candidatures ERC classées « A » mais non financées.

Axe 3 : Soutien aux projets de recherche émergents

Le dossier de candidature mettra en avant le caractère novateur et original du projet porté par de jeunes équipes désirant mettre en place de nouveaux axes de recherche, qui pourront ensuite être soumis à l'ANR, à l'Europe...

Axe 4 : Soutien aux projets de recherche retenus au titre du CPER 2015/2020 et autres AAP du Conseil Régional, notamment l'AAP « [Allocations de recherches 2017](#) ». Des projets en lien avec le développement durable (PACTE Régional "Penser, Agir, Construire, pour la Transition Ecologique") pourront être soutenus.

Axe 5 : Soutien aux "co-tutelles" de thèses

Le dossier de candidature mettra en avant la mobilité des doctorants et le développement de la coopération scientifique entre les équipes de recherche française et étrangère. Les deux directeurs de thèse s'engagent à exercer pleinement la fonction de tuteur auprès du doctorant ; leurs compétences sont donc exercées conjointement. Le doctorant doit effectuer ses recherches dans les deux pays de la cotutelle selon des modalités établies par une convention.

Axe 6 : Soutien aux actions partenariales avec une entreprise (*)

Le dossier mettra en avant les perspectives de développement de partenariat avec une entreprise, par exemple dans le cadre de laboratoire commun de recherche, de projet de chaire...

Les demandes devront être complétées à l'aide du dossier de candidature. Elles devront être **adressées par les laboratoires** à la DIRVED - Bureau des Affaires Doctorales (helene.selosse@univlille1.fr) avec **COPIE aux directeurs des écoles doctorales concernées pour le 26 janvier 2017 au plus tard**. Les projets interdisciplinaires devront être soumis à la signature de chacun des directeurs des laboratoires d'accueil. L'avis de l'école doctorale sera ensuite donné sur la qualité de l'encadrement (durée moyenne des thèses, nombre de thèses co-dirigées par le directeur de thèse, production scientifique des doctorants, devenir des docteurs)

* La Région Hdf propose également de cofinancer des projets mettant en œuvre un partenariat avec les entreprises (en région et hors région), elles seront financées dans le cadre du dispositif FEDER (le doctorant est en contrat doctoral à l'université - à la différence des CIFRE pour lesquelles le contrat est géré par l'entreprise).